

AVIS D'ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

COMMUNE DE CLOUANGE

1, rue Joffre

57185 CLOUANGE

Autorité compétente représentant le pouvoir adjudicateur :

Monsieur Le Maire de la commune de CLOUANGE

Procédure de passation :

Contrat de concession passé conformément :

- A l'ordonnance n°2016-65 du 29 janvier 2016.
- Au décret n° 2016 – 86 du 1^{er} février 2016

Prestation :

Gestion et exploitation des structures d'accueil périscolaires et HLSH de la commune de Clouange.

Attribution :

| Marché | Attributaire | Montant H.T. | Montant T.T.C. | Date d'information par voie électronique | Date de notification envisagée |
|--------|-------------------|--------------|----------------|--|--------------------------------|
| 5/2017 | Enfance pour tous | 971 978 € | 971 978 € | 18/12/2017 | 12/12/2017 |

Instance chargée des procédures de recours :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE STRASBOURG

31, avenue de la Paix - B.P. 51038

67070 STRASBOURG Cedex

Email : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

Tél : 03.88.21.23.23

Fax : 03.88.36.44.66

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/12/2017